



---

## **DISCOURS DU MAIRE**

### **MUNICIPALITÉ DE ST-LÉON-LE-GRAND**

Chères citoyennes, chers citoyens,

À quelques semaines de l'adoption du budget 2015 et conformément aux lois municipales en vigueur, j'ai le plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité.

#### **DERNIERS ÉTATS FINANCIERS 2013**

De l'avis des vérificateurs, le cabinet comptable Mallette S.E.N.C.R.L. confirme que les états financiers présentent une image fidèle des résultats d'opération de la Municipalité ainsi que de sa situation financière au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour l'année 2013, les recettes totales s'élevaient à 1 330 559 \$ en plus de 302 789 \$ en investissement. Les dépenses de fonctionnement et affectations s'élevaient à 1 082 870 \$ pour un excédent de 75 258 \$.

L'endettement total à la fin de l'année 2013 se chiffre à 1 022 023 \$, soit la dette à long terme en cours de refinancement.

#### **ESTIMATION DE L'EXERCICE FINANCIER 2014**

L'exercice préliminaire des résultats compilés jusqu'au 30 octobre 2014 nous permet de croire que l'ensemble des opérations financières se déroule sensiblement comme prévu, que le budget sera respecté dans son ensemble et qu'il y aura vraisemblablement un surplus à la fin de l'année financière. Nos prévisions budgétaires pour l'année 2014 annonçaient des dépenses et des revenus de l'ordre de 1 449 650 \$. D'après les données qui ont été compilées au grand-livre jusqu'à cette date, le total des revenus se chiffre à 1 580 882 \$.

#### **RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014**

- Février 2014 : spectacle de la star du country Irvin Blais qui fut un franc succès.
- Mars 2014, la Municipalité confirmé sa participation au projet éolien communautaire régional du Bas-St-Laurent regroupant environ 8 MRC du Bas-St-Laurent et la Première Nation Malécite de Viger. Ces neuf partenaires entendent participer à l'appel d'offres pour l'achat de 450 MW d'énergie éolienne et devraient posséder, à titre de partenaire, 50 % des retombées des projets éoliens retenus au Bas-St-Laurent par Hydro-Québec.
- Avril 2014, le Conseil a officiellement confirmé son acceptation que la municipalité de Saint-Léon soit ajoutée comme point d'arrêt au tracé du Chemin de Saint-Rémi.
- Fin mai 2014 a eu lieu la mise en opération de la fournaise à la biomasse chauffant les Résidences léonaises et l'église de St-Léon.



## Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

277, rue Plourde, C.P. 188  
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0



- Juin 2014 a été un mois de festivités ponctuées de moments inoubliables, dont la Fête des voisins, le feu de joie de la St-Jean, la parade de chars allégoriques ainsi que la compétition de tire de chevaux.
- Juillet 2014, la Municipalité s'est dite favorable à la mise en place, à compter de 2015, d'une cueillette (3<sup>e</sup> voie) pour ses matières organiques et pour l'achat de bacs bruns.
- Septembre 2014 a eu lieu l'inauguration du pont Louis Girard en l'honneur du premier maire de St-Léon.
- Septembre 2014, la Municipalité a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion, soit un Inter 2005 pour la collecte des vidanges et du recyclage.
- Octobre 2014 s'est tenu la Fête des moissons à St-Léon-le-Grand.
- Octobre 2014, la Municipalité travaille actuellement avec une firme d'architectes en vue du lancement de l'appel d'offres pour la continuation de l'entrepôt municipal (300, rue Plourde).

### **AVIS DE MOTION, RÈGLEMENTS ADOPTÉS OU EN ATTENTE D'ADOPTION**

- Janvier 2014, adoption du budget de l'année 2014 (règlement # 296) et du programme triennal d'immobilisations.
- Avril 2014, adoption du règlement municipal # 297 relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie applicables aux élus municipaux de Saint-Léon.
- Juin 2014, le Conseil a donné un avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur la circulation des motos deux (2) roues de type double usage et enduro sur certains chemins de la Municipalité.
- Juillet 2014, adoption du règlement # 298 relatif à la rémunération et à l'allocation de dépenses des élus municipaux.
- Septembre 2014, un avis de motion a été donné concernant la constitution d'une réserve financière pour couvrir les dépenses occasionnées lors d'une vidange des bassins d'épuration et de la disposition des boues.
- Octobre 2014, un avis de motion a été donné relativement au budget de l'année 2015 (règlement # 301).

### **TABLEAU DES CONTRATS RÉALISÉS DE PLUS DE 25 000 \$ (MONTANTS AVEC TAXES)**

Pétroles J.D. inc.	Produits pétroliers	63 396,60 \$
--------------------	---------------------	--------------



## Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

277, rue Plourde, C.P. 188  
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0



---

Plomberie gicleurs Psp	Plomberie/chauffage (biomasse)	42 178,58 \$
SSAD de Trois-Pistoles	Achat camion vidanges/recyclage	40 241,25 \$

### **RETOUR SUR LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Lors de l'adoption du budget **2012**, à la fin de l'année 2011, il a été décidé par le Conseil de prévoir les immobilisations suivantes : taxe d'accise 156 688 \$ ainsi que 6100 \$ pour l'étude préliminaire concernant le projet de conversion de l'église paroissiale.

En 2012, il a été voté par le Conseil de prévoir différentes mises de fonds en vue de dépenses éventuelles dans les immobilisations suivantes pour l'année **2013** : taxe d'accise 156 289 \$, projet de biomasse 40 000 \$, bibliothèque 10 000 \$, développement 10 000 \$, machinerie 50 000 \$, les Résidences léonaises (OMH) 4 000 \$ et bâtiment 33 832 \$.

Finalement, lors de l'adoption du budget de l'année **2014**, il a été résolu par le Conseil d'effectuer les dépenses en immobilisations suivantes : 1) Travaux d'asphaltage : cour de l'église paroissiale, rang de l'Église et chemin Nord de la Rivière-Humqui (tronçon # 1) partant du rang Valcourt jusqu'au pont Boudreau; 2) Entrepôt municipal : pose de la tôle du mur extérieur et de l'isolation; 3) Parc intergénérationnel : anneau de marche, terrain de pétanque, réfection des toilettes et toiture sur la terrasse; 4) Acquisition d'un camion à neige neuf par crédit-bail; 5) Acquisition d'un camion à vidanges et 6) Bibliothèque municipale.

Il est à noter que les travaux d'asphaltage prévus pour l'année 2014 énumérés ci-haut ont dû être reportés compte tenu d'une hausse substantielle de l'asphalte d'environ 100 \$ de plus la tonne. Le Conseil a donc décidé d'attendre à l'année prochaine afin de lancer les appels d'offres, et ce, lorsque les prix seront meilleurs et plus stables.

Concernant la relocalisation de la bibliothèque municipale dans la sacristie de l'Église, le dossier a été transmis au Comité des grands projets pour fins d'analyse, et ce, en vue de l'octroi de la subvention du ministère de la Culture et des Communications (MCC) espérée à 307 125 \$. Nous sommes donc en attente d'une réponse.

### **PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Malgré le fait que le prochain programme triennal d'immobilisations n'est pas encore adopté et qu'il le sera sans doute en même temps que le prochain budget, il ne serait pas surprenant que l'on retrouve dans le prochain programme triennal d'immobilisations la décision d'investir dans les projets suivants : aménagement d'un parc intergénérationnel situé sur le terrain du bureau municipal, relocalisation de la



## Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

277, rue Plourde, C.P. 188  
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0



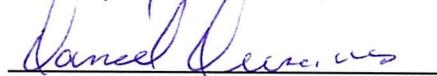
bibliothèque dans la sacristie de l'église, travaux d'asphaltage et investissement sur le parachèvement des travaux de l'entrepôt municipal.

De plus, j'aurais tendance à croire que le prochain budget s'enlignera comme celui de l'année qui vient de se terminer en terme de dépenses et de revenus.

### CONCLUSION

Il est de notre devoir, en tant qu'élus et administrateurs responsables, de faire les bons choix en matière d'investissements et cela a été fait, car la santé financière de notre Municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses. Les employé(e)s, les membres du conseil municipal ainsi que moi-même mettons tous nos efforts afin que toutes les citoyennes et les citoyens aient ce qu'ils sont en droit d'avoir, soit des services de qualité, et ce, toujours dans le respect de notre cadre financier.

Municipalement vôtre,

  
Daniel Dumais, maire